

Bpifrance et le CNRS renforcent leur coopération pour soutenir la création de start-up issues de la recherche publique

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – PARIS – 16 JUIN 2021

Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, Antoine Petit, président-directeur général du CNRS, et Johanna Michielin, directrice générale de CNRS innovation, ont signé, au salon VivaTech, le 16 juin 2021, une convention de coopération visant à mobiliser leurs moyens et leurs compétences pour amplifier le transfert des résultats de la recherche publique, en particulier sur les créations de start-up. Cet engagement s'inscrit dans l'un des objectifs du plan Deeptech de faire émerger 2 000 start-up « deeptech » d'ici 5 ans.

« Je me réjouis de signer à VivaTech ce partenariat avec Bpifrance, qui s'inscrit pleinement dans l'une des missions du CNRS depuis sa création, à savoir valoriser les résultats de la recherche. Ce rapprochement contribuera à amplifier nos actions de transfert de technologies, qui mobilise en particulier CNRS innovation, notre filiale de valorisation. Je suis certain que la mise en synergie de nos compétences et de nos réseaux respectifs sera un levier bénéfique à l'émergence et à l'accompagnement de nouvelles start-up issues de nos laboratoires », a déclaré Antoine Petit, P-DG du CNRS.

Nicolas Dufourcq, directeur général de Bpifrance, ajoute : *« Nous sommes très heureux de ce partenariat avec le CNRS qui contribuera, dans la lignée de notre Plan Deeptech, à l'émergence de plus de start-up issues des laboratoires de recherche. L'année écoulée a renforcé notre conviction : les technologies de rupture répondent aux principaux enjeux sociétaux de demain, et la Deeptech sera un levier clé pour assurer une plus grande résilience face aux défis sanitaires, climatiques et de réindustrialisation. »*

Dans le cadre de la mise en œuvre du plan Deeptech, Bpifrance entend mettre en place et développer un fonctionnement en réseau avec l'ensemble des acteurs de valorisation afin d'augmenter le flux de création de start-up, de faciliter le transfert de technologie et de transformer plus de start-up en entreprise de taille intermédiaire. Cet objectif converge avec celui du CNRS qui est d'augmenter le nombre de start-up à fort potentiel de croissance créées à partir des innovations de rupture développées par ses laboratoires.

À terme, cette coopération visera à renforcer l'impact de l'investissement public en recherche et maturation dans le domaine de la deeptech, en particulier :

- développer le flux de projets susceptibles de déboucher sur la création de start-up à partir des résultats de la recherche, l'objectif étant de doubler le flux de start-up à fort potentiel d'impact ;
- rendre lisible et partager les pratiques des acteurs de cet écosystème ;
- mettre en place les conditions optimales permettant la croissance des start-up créées.





© CNRS

Contacts

Presse CNRS | Priscilla Dacher | T +33 1 44 96 46 06 | priscilla.dacher@cnrs.fr

Presse Bpifrance | Sarah Madani | T +33 1 42 47 96 89 | sarah.madani@bpifrance.fr